

L'INFO DU *Lac*



9 décembre 2025 - Volume 34, No 4

Avis à toute la population **HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES**

Nous désirons vous informer que les bureaux administratifs de la municipalité seront fermés à partir **du 23 décembre 2025 à 16 h 30 et de retour le 5 janvier 2026**. Nous désirons également vous informer que les services extérieurs fonctionneront avec des horaires réduits pour cette période, mais que vous pourrez cependant, **POUR TOUTE URGENCE**, rejoindre le personnel en disponibilité en vous adressant au : **418 625-4521**.

Nous vous demandons également de noter que la prochaine séance ordinaire du Conseil municipal aura lieu le **mardi 13 janvier 2026, à 19 h**.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous souhaitons un **JOYEUX TEMPS DES FÊTES ET DU BON TEMPS EN FAMILLE!**



Date de tombée
pour la parution du 10 février 2026 :
16 janvier 2026 à midi

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN



Mot de la MAIRESSE



Joan Gagnon,
maire

Chères citoyennes et citoyens,

C'est avec beaucoup de gratitude que je m'adresse à vous aujourd'hui, à titre de nouvelle mairesse de notre belle municipalité.

Je suis honorée de cette confiance que vous avez eu à mon égard lors des élections du 2 novembre dernier. En effet, vous vous êtes déplacés à un peu plus de 53% pour exercer votre droit de vote démontrant ainsi votre intérêt pour l'avenir de notre municipalité, MERCI.

Je tiens à remercier tous les candidates et candidats de leur implication lors de cette dernière élection de même que tout le personnel électoral sous la présidence de M. Patrick Lachance. Je tiens également à remercier Messieurs Sébastien Ouellet et Fabien Lacorre, respectivement conseillers municipaux depuis novembre 2017 et 2021; merci à vous deux de votre apport pour notre municipalité durant ces dernières années.

Félicitations aux conseillers sortants et réélus : Messieurs Guyda Deblois, Normand Poulin et Yannick Dion. Bravo aux nouveaux élus et élue :

Messieurs Jean-François Lacroix, Daniel Gagnon et Mme Nathalie Côté. Nous travaillerons tous ensemble pour le développement et dans l'intérêt de notre communauté. D'ailleurs lors de notre assemblée du 7 novembre dernier, nous nous sommes toutes et tous engagés à notre devoir de confidentialité, d'impartialité et de respect du code d'éthique et de déontologie. Des valeurs et comportements qui sont extrêmement importants pour moi et qui seront respectés.

Comme je l'ai précisé lors de mes différentes tournées, je définis mon mandat sous le signe de la continuité des huit dernières années. Des priorités au niveau de l'attraction de nouvelles entreprises, la protection de notre LAC, l'initiation et la continuité d'événements sportifs et culturels ainsi que le travail en concertation avec différents organismes pour le rayonnement de notre municipalité et de la région immédiate. Il va de soi que le maintien d'un taux de taxation le plus bas possible ainsi qu'une saine gestion financière feront également partie de mes priorités.

Le 16 décembre prochain à compter de 19 h, se tiendra une séance extraordinaire où les membres

du Conseil municipal adopteront les prévisions budgétaires 2026 ainsi que le programme triennal d'immobilisations; dossier prioritaire pour l'orientation de la prochaine année.

Je tiens à vous assurer de ma disponibilité, de mon écoute et de ma transparence. Avec l'ensemble des membres du Conseil municipal et du personnel, je m'engage à favoriser la croissance et le développement de notre municipalité.

Sincères salutations!



FÊTES ÉCORESPONSABLES: RÉSUMÉ EN UN COUP D'ŒIL

AVANT →	PENDANT →	APRÈS
<ul style="list-style-type: none"> ✦ Prévoir des cadeaux faits à la main (idéalement par vous!), pour une touche personnelle et chaleureuse. ✦ Offrir des expériences qui créent des souvenirs inoubliables. ✦ Opter pour des achats usagés pour dénicher des trésors uniques. ✦ Confectionner vos emballages en réutilisant des matériaux que vous avez déjà à la maison. ✦ Préparer un menu de fêtes délicieux tout en pensant aux quantités pour ne pas gaspiller. ✦ Fabriquer des décorations en famille pour une activité joyeuse et créative. ✦ Faire un tour dans les friperies et magasins de seconde main pour vos décorations et votre garde-robe festive. ✦ Anticiper la bonne quantité de vaisselle réutilisable pour vos festins. 	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Encourager vos convives à apporter leurs plats réutilisables pour emporter des restes et prolonger le plaisir! ✦ Mettre en place une station de tri visible pour vos matières résiduelles: <ul style="list-style-type: none"> → À réutiliser: rubans, choux, papier de soie et bien plus! → À recycler: papier d'emballage, imprimés, journaux, boîtes de carton, etc. → À consigner: vos canettes et autres contenants de boissons consignés. → À composter: vos restants de nourriture. 	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Congeler les restes de nourriture. ✦ Vérifier l'horaire de la collecte de sapins offerte dans votre municipalité pour vous départir de votre sapin naturel. ✦ Donner une 2^e vie à vos restes des fêtes en les transformant en nouveaux repas inspirés: <ul style="list-style-type: none"> → Un bon bouillon avec vos restants de volaille. → Un pâté chinois avec vos patates et votre farce. → Un coulis pour napper vos fromages au four avec votre sauce aux canneberges. ✦ Si vos aliments sont toujours comestibles, pensez aux dons avant de vous tourner vers le compost.



Mot du DIRECTEUR GÉNÉRAL

Retour sur l'élection municipale du 2 novembre 2025

Je tiens d'abord à féliciter toutes les personnes qui ont exercé leur droit de vote lors des récentes élections municipales. Votre participation active contribue directement à la vitalité démocratique de notre communauté. Le taux de participation a atteint 53 %, ce qui témoigne de votre engagement envers l'avenir de Lac-Etchemin.

Un remerciement tout particulier à l'ensemble du personnel électoral pour leur professionnalisme et leur dévouement tout au long des deux journées de scrutin et lors du vote itinérant.

Je souhaite également saluer les 18 candidates et candidats qui se sont présentés. Votre implication, vos idées et votre volonté d'améliorer notre milieu sont une source d'inspiration pour tous. Félicitations aux sept personnes élues! Nous avons hâte de collaborer avec vous afin de poursuivre le développement de notre municipalité et d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble

des citoyennes et citoyens. Votre engagement et votre esprit d'équipe seront précieux au cours des quatre prochaines années.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers M. Camil Turmel, maire sortant, ainsi qu'aux conseillers M. Sébastien Ouellet et M. Fabien Lacorre, qui terminent leur mandat. Merci pour votre implication et votre contribution au développement de Lac-Etchemin au fil des années.

Préparation du budget 2026

Le Conseil municipal est déjà à l'œuvre pour élaborer le budget 2026, dans le souci de répondre à vos besoins tout en respectant la capacité de payer de chacun. L'adoption du budget se fera lors d'une séance extraordinaire le 16 décembre prochain. Nous vous invitons à y assister, à poser vos questions et à partager vos suggestions.

Nouveau rôle d'évaluation foncière 2026-2028

Le nouveau rôle d'évaluation foncière, en vigueur pour les années 2026 à 2028, a été déposé.



Patrick Lachance,
Directeur général /
Greffier trésorier

Celui-ci présente une augmentation moyenne de 28 %, reflet de la vigueur du marché immobilier local observée ces dernières années.

En terminant, je vous souhaite un joyeux temps des Fêtes et une année 2026 remplie de paix, de santé et de prospérité.

Le CONSEIL vous INFORME

Résolutions octobre 2025

- Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières (CMQ-65672-001) - La Maison du Tournant inc. pour l'immeuble situé au 117, rue des Trembles.
- Reconnaissance de l'organisme à but non lucratif (OBNL) « Etchemins Télé » au programme d'assurances des organismes reconnus par la Municipalité de Lac-Etchemin à BFL Canada.
- Acceptation de l'offre pour services professionnels de conseillers juridiques pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 - Cain Lamarre, SENCR.

- Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.
- Adoption de la politique de gestion établissant la rémunération et les conditions de travail du personnel cadre de la municipalité de Lac-Etchemin - Années 2026-2030.
- Acceptation des prévisions budgétaires pour l'année 2026 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides des Etchemins.
- Autorisation - Opération d'un barrage routier par l'organisme l'Essentiel des Etchemins pour une collecte de fonds (Guignolée des médias 2025).

- Dépôt d'une programmation de travaux - Transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence (TECQ) 2024-2028.
- Acceptation des dépenses encourues dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Volet projets particuliers d'amélioration - Circonscription électorale de Bellechasse (PPA-CE) - Dossier numéro RAJ36442 - 28053 (12) - 20250415-029.
- Facturation à la Municipalité de Saint-Odilon - Coût d'entretien d'hiver d'une partie du chemin de la Traverse du 10^e au 12^e Rang - Hiver 2025-2026.
- Autorisation d'une dépense supplémentaire au contrat de services professionnels avec la firme Stantec pour l'augmentation de la capacité d'aération des eaux usées de la station du 516, route du Sanctuaire.
- Adjudication du contrat pour la réfection du ponceau #1102 et des fossés dans la route des Sommets.

- Demande de dérogation mineure no. 2025-173 - M. Abraham Rinfret sur le lot numéro 3 601 369, situé au 322, rue Bouchard, zone 62-H, à Lac-Etchemin.
- Demande de dérogation mineure no. 2025-172 - M. Jean-Guy Chartrand sur le lot numéro 4 457 717, situé au futur numéro de porte 4, rue Beaudry, zone 48-H, à Lac-Etchemin.
- Politique de tarification pour les abonnements saisonniers, passes journalières et quais au Club Nautique - Saison estivale 2026.

- Etchemins - 18 novembre 2025 à décembre 2027.
- Nominations sur les comités du conseil et les représentations au sein de certains organismes.
- Nomination de Madame Carole Provencal comme Directrice Générale Adjointe et des Services Administratifs et Financiers.
- Autorisation pour la signature d'un contrat de servitude de passage pour le terrain du 526, route du sanctuaire, Lac-Etchemin.
- Autorisation de paiement de la quote-part au Transport Autonomie Beauce-Etchemins - Année 2026.

- Dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable de la Municipalité de Lac-Etchemin pour l'année 2024 selon les exigences de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.
- Acceptation et autorisation de ratification - acte de cession des infrastructures de la rue Glenn et de l'avenue Mccluskey céder pour un dollar (1 \$) par le promoteur Jonathan Mccluskey « Développement Mccluskey inc. » ou ses représentants en faveur de la municipalité de Lac-Etchemin.
- Autorisation pour la présentation d'une demande de subvention au programme « Emplois d'été Canada 2026 ».

Résolutions novembre 2025

- Confirmation de nomination - Maire suppléant et substitut du maire au conseil de la MRC des

CALENDRIER ANNÉE 2026

1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

Séances ordinaires du conseil municipal tenues à la salle de délibérations du conseil, à l'Édifice municipal, au 208, 2^e avenue à Lac-Etchemin dès 19 h.

DATES DES SÉANCES ORDINAIRES - ANNÉE 2026
13 JANVIER
3 FÉVRIER
3 MARS
7 AVRIL
5 MAI
2 JUIN
7 JUILLET
4 AOÛT
1 SEPTEMBRE
6 OCTOBRE
3 NOVEMBRE
1 DÉCEMBRE

Les citoyens peuvent prendre connaissance du contenu de l'ordre du jour de chaque séance en consultant le site internet municipal à la rubrique "Séances ordinaires du conseil, ordres du jour et procès-verbaux", à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Escompte sur taxes Taxation annuelle 2026

Lors de la séance du 2 septembre dernier, les membres du Conseil municipal ont accepté de reconduire pour l'année 2026, la mesure relative à l'obtention d'un escompte de 2% pour les contribuables qui acquitteront leur compte de taxes en totalité le ou avant l'échéance du premier versement de taxes 2026, soit le 12 février, selon les conditions et modalités décrites à la résolution # 243-2025.

Coupon de paiement unique incluant l'escompte et coupons de paiement

Adresse	N° compte
N° référence pour paiement	SIPC 1225
Escompte de 2 % qui correspond à si payé d'ici le 2026-02-12 en un seul versement de :	

Il est important de préciser qu'il est de la responsabilité des citoyennes et citoyens de s'assurer de bien effectuer leur paiement au montant **exact escompté** (tenant compte de la diminution de l'escompte), tel qu'indiqué sur le compte de taxes. De plus, il est important de tenir compte des délais postaux ainsi que ceux des institutions financières pour les personnes utilisant la façon électronique, et ce, afin de s'assurer que le paiement sera reçu au bureau municipal **pour l'échéance**.

Si vous avez des questions concernant cet avis, vous pouvez rejoindre Maryse Fortier au 418 625-4521 poste 2221 ou par courriel à reception@lac-etchemin.ca

Voeux du Temps des Fêtes

Les membres du Conseil municipal ainsi que toute l'équipe de la municipalité vous souhaitent une période des Fêtes qui vous apportera SANTÉ, bonheur et réussite pour vous et vos proches. Que cette période vous offre l'occasion de faire une pause et profiter des nombreux attraits hivernaux que nous offre notre belle municipalité.

Nos plus sincères vœux pour l'année 2026.

Joan Gagnon, mairesse

Membres du conseil :

- Guyda Deblois, siège # 1
- Normand Poulin, siège # 2
- Nathalie Côté, siège # 3
- Jean-François Lacroix, siège # 4
- Daniel Gagnon, siège # 5
- Yannick Dion, siège # 6

Patrick Lachance,
directeur général et greffier/
trésorier





SERVICES MUNICIPAUX



Luc Laflamme,
Urbanisme



Tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin sont priés de prendre note que le service de cueillette des matières résiduelles procédera à l'ouverture TEMPORAIRE du site de DÉPÔT D'ARBRES DE NOËL À L'ÉCOCENTRE SITUÉ AU 291, RUE DEBLOIS, et ce du 27 décembre 2025 au 15 janvier 2026.

De plus, il ne sera PAS PERMIS aux usagers de déposer des ordures ménagères sur ce site, NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION AFIN DE CONSERVER NOTRE SITE PROPRE.

*** RAPPEL *** RAPPEL *** RAPPEL ***

INTERDICTION DE SE STATIONNER DANS LES RUES EN PÉRIODE HIVERNALE SUR LE TERRITOIRE MUNICIPAL



Nous désirons informer la population qu'en vertu de l'article 7.5.7 du règlement numéro 210-2022 de la Municipalité de Lac-Etchemin relatif au stationnement, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h, du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, ainsi que lors d'une tempête hivernale, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Les agents de la Sûreté du Québec de la MRC des Etchemins sont autorisés à délivrer un constat d'infraction pour une telle contravention audit règlement.

Quiconque contrevient à l'article 7.5.7 dudit règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende minimale de 54 \$.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Petit rappel selon le règlement numéro 210-2022
Règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés

CHAPITRE 6 DISPOSITION DE LA NEIGE

ARTICLE 6.1 OBSTRUCTION DE LA VISIBILITÉ (SQ) 100 \$
Nul ne peut créer un amoncellement de neige contigu à une voie publique, s'il obstrue la visibilité des automobilistes qui y circulent en véhicule routier, y compris les entrepreneurs en déneigement engagés pour cette fin par une autre personne.

ARTICLE 6.2 GESTES INTERDITS (SQ) 100 \$
Nul ne peut projeter, souffler, déposer ou transporter la neige recouvrant un terrain privé sur le terrain d'autrui, un terre-plein, un îlot, dans un parc, dans un cimetière ou sur une borne d'incendie, sur une chaussée, sur un trottoir ou en bordure de la route.

ARTICLE 6.3 INTERDICTION DE DÉNEIGER UN ENDROIT PUBLIC (SQ) 100 \$
Nul ne peut déneiger un terre-plein, un trottoir, une voie de circulation ou une voie cyclable que la Municipalité choisit de ne pas déneiger.
Toutefois, le propriétaire ou l'occupant d'un bâtiment peut déneiger la partie donnant accès à une porte ou la partie d'un trottoir que la Municipalité ne déneige pas dans la mesure où il est situé en face de cette porte.



HORAIRE DE LA COLLECTE

Prendre note qu'il y aura des modifications à l'horaire de la collecte des matières résiduelles pendant la période des Fêtes.

LES RÉSIDENTS POUR QUI LA CUEILLETTE DOIT ÊTRE FAITE LE 23 DÉCEMBRE, LA COLLECTE SERA EFFECTUÉE LE 22 DÉCEMBRE.

LES RÉSIDENTS POUR QUI LA CUEILLETTE DOIT ÊTRE FAITE LES 24 OU 25 DÉCEMBRE, LA COLLECTE SERA EFFECTUÉE LE 23 DÉCEMBRE.

LES RÉSIDENTS POUR QUI LA CUEILLETTE DOIT ÊTRE FAITE LE 30 DÉCEMBRE, LA COLLECTE SERA EFFECTUÉE LE 29 DÉCEMBRE.

LES RÉSIDENTS POUR QUI LA CUEILLETTE DOIT ÊTRE FAITE LE 31 DÉCEMBRE OU LE 1 JANVIER, LA COLLECTE SERA EFFECTUÉE LE 30 DÉCEMBRE.





SERVICES MUNICIPAUX

Politique sur la gestion des bacs roulants pour matières résiduelles



Jérémie Dastie,
Directeur des Services Publics
Urbanisme et Environnement

La Municipalité du Lac-Etchemin souhaite rappeler à ses citoyens sa politique de gestion des bacs roulants destinés aux matières résiduelles. Cette politique vise à assurer une utilisation efficace, sécuritaire et équitable des bacs sur l'ensemble du territoire municipal.

Vol de bac : votre responsabilité

En cas de vol de votre bac roulant, il est essentiel de déclarer l'incident à la Sûreté du Québec. Veuillez noter que le remplacement du bac volé est entièrement à la charge du citoyen.

Bris de bac : démarches à suivre

Si votre bac ou l'une de ses pièces est brisé, vous devez déposer une demande écrite à la municipalité dans les 15 jours suivant le constat du bris. Votre demande doit inclure une description du bac, la date de l'événement, vos coordonnées, le numéro de série du bac, l'adresse concernée et une photo du bac endommagé.

Selon l'analyse de la situation :

- Si le bris est causé par une mauvaise manipulation lors de la collecte, la municipalité s'occupe du remplacement ou de la réparation sans frais.
- Si le bac est encore sous garantie et présente un défaut de fabrication, il sera remplacé

gratuitement.

- Si le bris résulte d'un mauvais usage du citoyen, les frais de remplacement ou de réparation seront à sa charge, selon la grille tarifaire municipale.
- Si le bris est causé par un tiers (ex. entrepreneur), le citoyen doit s'assurer que la réparation ou le remplacement est pris en charge par le responsable.
- Si le bris est causé par la municipalité ou ses sous-traitants (ex. déneigement), le bac sera remplacé sans frais pour le citoyen.

Format des bacs : transition vers le 360 litres

À noter : les bacs de 240 litres ne sont plus acceptés pour le remplacement. Tout bac remplacé doit être d'un format de 360 litres.

Règles d'utilisation et modifications

Il est interdit de modifier, peindre ou détourner l'usage des bacs roulants. Chaque bac doit servir uniquement à recueillir les matières pour lesquelles il est destiné. Toute modification doit être signalée à la municipalité. Le personnel municipal peut effectuer des visites de vérification entre 7 h et 19 h.

Suivi administratif et distribution

Chaque bac est identifié par un numéro de série lié à une adresse civique. Lors d'un ajout ou d'un remplacement de bac, ou lors d'un changement de propriétaire, il est obligatoire d'en aviser la municipalité et de transmettre le numéro d'identification. Les bacs sont disponibles selon la tarification en vigueur et livrés gratuitement après paiement.

Respect et sanctions

Le non-respect de cette politique peut entraîner une amende de 100 \$ pour le propriétaire concerné.

Pour toute question, information supplémentaire ou pour effectuer une demande, veuillez communiquer avec le service des travaux publics à la municipalité.

*** RAPPEL IMPORTANT ***

Aidez-nous à protéger nos installations d'eau usée



Nous souhaitons rappeler à tous les citoyens, particulièrement dans le secteur du Boisé où le problème est plus fréquent, de ne jamais jeter dans la toilette des articles qui n'y ont pas leur place (ex. : lingettes, guenilles, gants ou sacs de plastique, serviettes hygiéniques, mégots de cigarette, etc.).

Ces objets causent d'importants blocages dans nos équipements d'épuration, qui ne sont pas conçus pour les traiter. Résultat : ils peuvent en-

dommager nos diffuseurs d'air ou nos pompes, dont le remplacement peut coûter jusqu'à 80 000 \$!

Pour éviter ces problèmes coûteux et protéger notre environnement, jetez ces articles dans votre bac à ordures ou à recyclage, selon le cas. Seul le papier hygiénique est accepté dans la toilette.

Merci de votre précieuse collaboration !

FÊTES ÉCORESPONSABLES



CADEAUX ET EMBALLAGES: LE DUO MAGIQUE!

L'EMBALLAGE

Avant de plonger dans vos préparatifs, posez-vous la question: quelle est la valeur ajoutée de l'emballage? Est-il vraiment indispensable?

Rappelons-le: le déchet qui pollue le moins est celui qu'on ne produit pas!

COMMENT EMBALLER VOS CADEAUX DE MANIÈRE ÉCORESPONSABLE?

- Faites preuve de créativité en choisissant des matériaux réutilisables que vous avez déjà chez vous! Pensez aux boîtes décoratives, aux tissus colorés (*furoshiki*), aux sacs-cadeaux, au papier de soie, aux vieux magazines ou même au papier journal pour un effet rétro.
- À éviter: les choux et les rubans décoratifs. Mais pas de panique! Si vous en utilisez, réemployez-les le plus possible pour prolonger leur durée de vie.



LE CADEAU

Un cadeau ne rime pas toujours avec surconsommation. Profitez du temps des fêtes pour repenser ce que vous offrez à vos proches.

VOICI QUELQUES IDÉES DE CADEAUX ÉCORESPONSABLES QUI FERONT BRILLER LES YEUX DE VOS ÊTRES CHERS:

- Offrir une expérience inoubliable: une sortie au musée, une carte-cadeau pour un repas au restaurant, des cours de mixologie ou de cuisine, un atelier de dégustation, une aventure en plein air, ou même une escapade!
- Exprimer sa créativité: un album photos personnalisé, des certificats pour des services tout au long de l'année, un tricot et d'autres objets faits par vous-même!
- Faire du bien autour de soi: une activité de bénévolat ou un don à un organisme cher à leur cœur.
- Privilégier les achats locaux pour soutenir les artisans et les commerçants du quartier!



LA NOURRITURE

À l'approche des festivités, voici quelques astuces pour éviter le gaspillage alimentaire et profiter pleinement de vos belles tablées.

LA PREMIÈRE ÉTAPE, POUR BIEN RECEVOIR À LA MAISON: SE POSER LES BONNES QUESTIONS!

- Combien serez-vous autour de la table?
- Quelle quantité devez-vous acheter pour régaler tout le monde sans excès?
- Que ferez-vous avec les restants si vous avez trop de nourriture?
- Comment bien conserver les aliments pour en profiter plus longtemps?
- Avez-vous assez de place dans le congélateur pour garder les restes?

Se poser ces questions, c'est déjà faire un grand pas vers un réveillon festif et sans gaspillage!

LA DEUXIÈME ÉTAPE POUR MIEUX SE RÉGALER: LA PLANIFICATION.

- Commencer par explorer le frigo, le congélateur et le garde-manger pour voir ce que vous avez déjà en réserve.
- Créer un plan de repas en imaginant des menus délicieux pour la période des fêtes.
- Faire un peu de place dans le congélateur pour y stocker tous les futurs surplus.
- Dresser une liste d'épicerie en fonction du nombre d'invités que vous recevez.
- Faire les courses l'estomac plein, pour éviter les achats impulsifs.
- De retour à la maison, diviser les provisions en portions et congeler le surplus pour des repas à savourer plus tard!



SAPIN ET DÉCORATIONS: APRÈS LES FÊTES

LES DÉCORATIONS

Après avoir décoré nos maisons avec soin, il est essentiel de bien ranger nos décorations. En prenant le temps de démonter et de ranger chaque ornement, nous assurons leur durée de vie et contribuons à réduire le gaspillage. Faites de cette tradition un geste d'amour pour vos décorations et pour notre planète!

LUMIÈRES

- ♦ Réutilisez vos lumières année après année, c'est une idée économique et écologique. Si elles fonctionnent toujours, mais que vous voulez vous en départir, offrez-les à des proches, à une ressourceurcerie ou à un organisme à but non lucratif.
- ♦ Hors d'usage? Direction l'écocentre! Ne les mettez surtout pas dans le bac de récupération, car ce n'est ni un contenant, ni un emballage, ni un imprimé, et elles pourraient endommager les installations de tri.

GUIRLANDES

- ♦ Vous voulez dire adieu à vos vieilles guirlandes? Organisez un échange de décorations de Noël ou offrez-les. La plupart des guirlandes sont faites de matières non recyclables et risquent de se retrouver au site d'enfouissement si elles ne sont pas récupérées.

BOULES DE NOËL ET VERRES À VIN CASSÉS

- ♦ Les boules décoratives et les verres à vin ne sont pas fabriqués à partir du même type de verre que les contenants que vous déposez dans votre bac. Ces objets abîmés ou brisés trouveront leur place dans le sac poubelle.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

RAPPEL DE SÉCURITÉ À LA POPULATION : *Les fausses alarmes incendie, un enjeu collectif*



Chaque année, notre Service de sécurité incendie reçoit un nombre important d'appels pour des alarmes incendie qui, une fois vérifiées, s'avèrent être non fondées. Ces interventions, souvent appelées « fausses alarmes », représentent bien plus qu'une simple perte de temps pour les pompiers. Elles ont des impacts très concrets sur la sécurité de notre communauté, sur les ressources municipales et sur les finances de la municipalité.

Les coûts cachés des fausses alarmes

À première vue, une fausse alarme peut sembler anodine. Pourtant, chaque déplacement mobilise des effectifs, des véhicules et de l'équipement spécialisé. Cela engendre des coûts directs : carburant, entretien des véhicules, usure du matériel, indemnités pour les pompiers etc. À plus long terme, ces interventions répétées contribuent à l'épuisement des ressources et à une augmentation des dépenses municipales, qui se reflètent ultimement sur l'ensemble des citoyennes et citoyens.

Les dangers des déplacements inutiles

Lorsqu'une alarme se déclenche, nos pompiers réagissent sans délai, prêts à intervenir dans une situation d'urgence. Les déplacements, souvent en situation de circulation dense ou sur des routes secondaires, comportent des risques d'accident pour nos équipes, mais aussi pour les automobilistes et les piétons. De plus, chaque intervention inutile expose les pompiers à des risques sur la route, alors qu'ils pourraient être appelés simultanément à une véritable urgence ailleurs.

Il ne faut pas oublier qu'au moment où une équipe intervient sur une fausse alarme, elle n'est pas disponible pour répondre à un véritable incendie ou à une situation de sauvetage. Ceci peut retarder la réponse à un incident réel et, dans certains cas, compromettre la sécurité du public.

Qu'est-ce qu'une fausse alarme?

Une fausse alarme peut avoir plusieurs causes :

- Défectuosité du système d'alarme (entretien, piles usées, capteurs défectueux);
- Erreurs humaines (cuisson, vapeur, poussière, travaux de construction);
- Manipulation non autorisée ou accidentelle d'un déclencheur manuel;
- Déclenchement volontaire et abusif (mauvaise utilisation).

Comment prévenir les fausses alarmes?

La prévention est l'affaire de tous. Voici quelques pistes pour réduire les fausses alarmes et contribuer à la sécurité collective :

1. Entretien régulier des systèmes d'alarme
 - Faites inspecter et entretenir vos systèmes d'alarme incendie par des professionnels qualifiés, au moins une fois par année;
 - Remplacez les piles des avertisseurs de fumée régulièrement;
 - Nettoyez les détecteurs de fumée pour prévenir les fausses alertes causées par la poussière ou les insectes.
2. Formation et sensibilisation des occupants
 - Informez les membres de votre famille, vos locataires ou vos employés sur le fonctionnement des alarmes et sur la conduite à tenir en cas de déclenchement;
 - Affichez clairement les consignes près des déclencheurs manuels et des avertisseurs.
3. Prudence lors de travaux ou de cuisson
 - Lors de travaux générant de la poussière ou de la fumée (rénovation, sablage, soudure, etc.), avisez votre compagnie de surveillance ou désactivez temporairement le système, si cela est sécuritaire et permis;



Frédéric Fortin

Directeur service incendie
Technicien en
prévention incendie

- Surveillez la cuisson et évitez de laisser des aliments sans surveillance sur la cuisinière.
- 4. Mise à jour régulière des contacts d'urgence
- Assurez-vous que les coordonnées d'urgence liées à votre système d'alarme sont à jour pour éviter des interventions inutiles.
- 5. Responsabilité citoyenne
- Dissuadez toute personne de déclencher volontairement une alarme sans motif valable. Un tel geste est non seulement dangereux, mais également passible de sanctions.

Un effort collectif pour une sécurité accrue

En tant que directeur du Service de sécurité incendie, je tiens à rappeler que la sécurité de notre communauté repose sur la collaboration de toutes et tous. Réduire le nombre de fausses alarmes, c'est protéger nos pompiers, optimiser l'utilisation des fonds publics et s'assurer que les équipes sont disponibles pour intervenir là où elles sont réellement nécessaires.

Je vous invite à faire preuve de vigilance et à adopter de bonnes pratiques en matière de prévention incendie. Si vous avez des questions sur l'entretien de votre système d'alarme, sur la prévention des incendies, pour tout renseignement ou pour une visite de prévention, contactez-nous sans hésiter.

Votre sécurité est notre priorité!

Ensemble, faisons de Lac-Etchemin un endroit encore plus sécuritaire pour nos familles et nos générations futures!



ORGANISMES COMMUNAUTAIRES



La bibliothèque l'Élan vous informe

Invitation à consulter la page Facebook de la bibliothèque

La bibliothèque l'Élan met à jour tous les documents acquis lors de nouveaux achats sur sa page Facebook (Bibliothèque l'Élan Lac-Etchemin). Vous pouvez y trouver des messages importants, concours et thématiques concernant la bibliothèque.

Vous pouvez également nous écrire par Messenger pour faire un renouvellement, une réservation ou pour toutes autres questions.

BiblioQUALITÉ 2025

Le programme BiblioQUALITÉ vise à reconnaître, sur une base objective et durable, les efforts d'investissements qui sont faits dans les bibliothèques publiques par chaque municipalité membre de l'ABPQ ou d'un Réseau BIBLIO régional participant.

Le réseau de la CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES certifie que notre mu-

nicipalité SE MÉRITE LE RUBAN DE NIVEAU 4 pour ses efforts d'investissement dans les services de bibliothèque.

Année de référence : 2024

Congé des Fêtes

Prendre note que la bibliothèque sera fermée du **dimanche 21 décembre 2025 au samedi 3 janvier 2026**. La bibliothèque sera donc ouverte lundi le 5 janvier.

L'équipe de la bibliothèque l'Élan vous souhaite un très Joyeux Temps des Fêtes.

Concours de Noël

Un concours de Noël pour les jeunes a débuté le **lundi 1^{er} décembre** dans notre bibliothèque, il se poursuit jusqu'au **jeudi 18 décembre**.

Chaque visite, avec un minimum d'un emprunt de document, donne droit à un coupon de participation.

Le tirage se fera le **SAMEDI 20 décembre**.

Les gagnants seront mentionnés sur la page Facebook de la bibliothèque et avisés par téléphone, les prix seront remis à la bibliothèque.

Vente de livres

La vente annuelle de livres a débuté le 15 octobre et elle se poursuit jusqu'au congé des Fêtes.



Claudia Fortin
Responsable
de la bibliothèque

Le concours d'Halloween

Le concours d'Halloween a reçu 115 participations.

Félicitations aux gagnants;

- Léanne Pouliot
- Jean-Nicholas Rodrigue
- Abigail Brenes
- Wesley Ferland
- Léonard Gosselin
- Tiarelle Parent

Échange de biens culturels le 10 novembre

Le lundi 10 novembre 2025, le tiers des biens culturels du Réseau BIBLIO a été renouvelé. Plus de 1 000 documents ont été échangés. Ces nouveaux documents sont marqués par un petit point vert.



Le Comité d'embellissement VOUS INFORME...

Le Temps des Fêtes arrive à grands pas et nous saluons l'année 2025. Nous avons terminé l'installation des décorations à l'Édifice municipal et nous sommes fiers de nos nouveautés. Cette année, vous pourrez sûrement remarquer l'ajout de notre petit village. Nous tenons à remercier tous les membres du comité et particulièrement M. Denis Lachance qui a réalisé les bâtiments et les arbres en bois. Un gros merci pour votre dévouement, c'est grandement apprécié.

Toute l'équipe du Comité d'Embellissement se joint à moi pour vous souhaiter un merveilleux Temps des Fêtes. Prenez du temps pour vous reposer et pour partager des moments mémorables en famille ou avec les amis. Une excellente année 2026, qu'elle soit extraordinaire pour chacune et chacun de vous.

Gervaise Turmel





Adaptation aux changements climatiques

La MRC des Etchemins réalise un plan d'adaptation qui comprend plusieurs systèmes à évaluer :

- Infrastructures (réseau routier, bâtiments municipaux, résidentiels institutionnels, réseau d'eau potable, eaux usées, pluvial, etc.)
- Population (vulnérable, travailleurs, résidents)
- Environnement (cours d'eau, eaux souterraines, écosystèmes, espèces)
- Économie locale (agriculture, foresterie, acériculture, récréotourisme, industries, commerces et institutions)
- Services municipaux (entretien de la voirie, travaux publics, déneigement)
- Sécurité publique

Plusieurs étapes sont attendues



Pour les fêtes, offrez un peu de la magie du Moulin à vos proches avec des produits authentiques et locaux!



Moulin La Lorraine
Centre d'arts



Sur rendez-vous au 418-625-4400 ou info@moulinlalorraine.ca

Trajet 2025

Samedi 13 décembre dès 11h

defileperenoel.ca/lac-etchemin

Défilé du Père Noël de Lac-Étchemin
3^e édition

DÉPART

Rue Fertland
Rue Peletier
Rue Ouellet
Rue Poulin
Rue Giguère
Rue Durfour
Rue Collège
Rue du Sanatorium
Av. Nadeau

ARRIVÉE

1^{re} Avenue
2^e Avenue

STATIONNEMENTS DISPONIBLES
à l'école Notre-Dame,
à la MRC des Etchemins, 2^e Avenue
au garage municipal sur la 1^{re} Avenue

Zone familiale
à l'Éco-Parc de midi à 15 h

Spectacle pour enfants, zone jeux, nourriture, chocolat chaud, randonnées carriole, fatbike et plus!

En attendant Noël, visitons la crèche!
Bienvenue le 13 décembre de 10 h à 13 h!
Activités pour petits et grands!
Gâteries, café, chocolat chaud!

PARTENAIRE OFFICIEL

LAGRANGE | **TOYOTA**

ORGANISÉ PAR

La Voix du Sud
VOTRE MÉDIA D'ICI

PARTENAIRES DE NOS MASCOTTES

AUXBARNQUES
L'union fait la force

EXCAVATIONS Lafontaine & Fils inc.
LAC-ÉTCHEMIN 625-5021

HYUNDAI BEAUCE

PHARMACIE FRÉDÉRIC LAHOUD
Une équipe dévouée pour votre santé

uniprix
Lac-Étchemin

Cloutier Autos

CONSTRUCTIONS OLIVIER BUTEAU

Blouin

58197-8



Des nouveautés à la Féerie du Lac

Dans l'Info du Lac de décembre 2024, nous vous annonçons que le nouveau conseil d'administration travaillait sur de nouvelles activités. À l'illumination de l'Éco-Parc des Etchemins et aux Feux d'artifice s'ajoutent le Noël des enfants, et possiblement un sentier glacé adjacent au sentier pédestre de l'Éco-Parc pour l'hiver 2027.

Le Noël des enfants

Grâce aux fonds recueillis lors du Déjeuner des placoteux tenu à la Microbrasserie Etchemin le 24 juin et à un don du Comité des fêtes du 150^e, la Féerie du Lac a remis un habit de neige neuf à 24 enfants dans le besoin. Lors de cette activité du 14 novembre 2025, les familles touchées ont aussi reçu un certificat-cadeau gracieuseté de l'Éco-Parc. Je tiens à remercier les nombreux commanditaires et participants au Déjeuner des placoteux, le Comité du 150^e ainsi que Mme Josée Panneton de Parentaime qui a identifié les familles.

Illumination de l'Éco-Parc des Etchemins dès le 6 décembre 2025

Encore une fois cette année, les gens pourront profiter du sentier pédestre illuminé grâce au superbe travail d'Anne Bouchard et de son comité de bénévoles. Des nouveautés vous attendent pour l'édition 2025, mais le coup de cœur demeure les boules de Noël confectionnées par les élèves du primaire de l'École Notre-Dame. Celles des petits de la maternelle s'ajouteront aux boules des éditions précédentes.

Feux d'artifice du 31 décembre à 20 h 30

Nous vous invitons à venir célébrer la fin de l'année 2025 lors des feux d'artifice qui auront lieu à 20 h 30. Un feu de foyer extérieur, de la musique d'ambiance et un kiosque de la Microbrasserie Etchemin agrémenteront la soirée avant et après la tenue des feux d'artifice déployés par Les Productions Royal Pyrotechnie. Pour une deuxième année consécutive, ces feux sont rendus possibles grâce à une commandite de la Microbrasserie Etchemin.

Un sentier glacé pour l'hiver 2027

Enfin, la Féerie du Lac, l'Éco-Parc et la municipalité travaillent à mettre en place pour l'hiver prochain un sentier glacé sur le terrain de l'Éco-Parc. Ce projet se veut une alternative beaucoup plus sécuritaire au sentier sur le lac en raison des variations climatiques que nous constatons depuis quelques hivers. Notre objectif est de profiter de ce sentier le plus longtemps possible entre son ouverture et la semaine de relâche. Les marcheurs, quant à eux, pourront continuer d'utiliser le sentier pédestre.

En terminant, au nom des membres du conseil d'administration de la Féerie du Lac, je vous souhaite une agréable période des Fêtes en compagnie de vos proches.

Marc Dallaire, pour le conseil d'administration de la Féerie du Lac



Un CJE accessible pour tous, à tous les âges!

Le Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins et Focus Emploi ont uni leurs forces en avril 2025 pour mieux répondre aux besoins de la population. Cette fusion donne naissance à un **CJE Etchemins** renouvelé, avec une mission élargie et une nouvelle identité : « Un plus pour ton avenir »

Désormais, les services aux 35 ans et plus sont intégrés au CJE : accompagnement personnalisé, rédaction de CV, bilan de compétences, aide à la recherche d'emploi, coaching, etc.
L'objectif : offrir des services gratuits, accessibles et humains, peu importe l'âge ou le parcours.

Points de service :

Lac-Etchemin (1554-2, route 277)
Sainte-Justine (135-4, rue Principale)
418 625-2533
www.cjeetchemins.com




Le bureau de Focus Emploi (212-H, 2e Avenue, Lac-Etchemin) reste ouvert jusqu'au 30 novembre 2025.

Recherche de bénévoles au transport-accompagnement

- **Rendez-vous médicaux et psychosociaux.**
- **Courte, moyenne et longue distance, selon vos préférences.**
- **Remboursement des frais liés à l'utilisation de votre véhicule et, le cas échéant, des repas.**



Composez le 418 383-5252

  PROGRAMMATION LAC-ETCHEMIN - HIVER 2026	
Programme gratuit d'activités physiques pour les personnes de 50 ans et +. Les activités sont adaptées et sécuritaires et sont animées par des bénévoles formés. Aucune inscription obligatoire	
	
VIACTIVE / Animée par Johanne (Debout, assis)	Mardi 13 janvier, de 9 h 30 à 10 h 15 BELVÈDÈRE DU LAC, SALLE DE L'ÂGE D'OR
DANSE AÉROBIC / Animée par Madeleine (Debout et au sol)	Mardi 6 janvier, de 12 h à 13 h CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE
STRETCHING / Animé par Sylvie (Debout, assis, au sol)	Mercredi 14 janvier, de 9 h 30 à 10 h 15 CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE
DANSE EXERCICE / Animée par Marie-Lise (Debout seulement)	Mercredi 14 janvier, de 10 h 30 à 11 h 30 CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE
VIACTIVE / Animée par Colombe (Debout, assis)	Jeudi 8 janvier, de 13 h 15 à 14 h 15 CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE
ÉTIREMENTS ET POSTURE / Colombe (Debout, assis, au sol)	Jeudi 8 janvier, de 14 h 30 à 15 h 30 CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE
DANSE AÉROBIC / Animée par Madeleine (Debout et au sol)	Jeudi 8 janvier, de 16 h à 17 h CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE
MIX ÉNERGIE / Animé par Francine (Debout, assis, au sol)	Vendredi 16 janvier, de 9 h 15 à 10 h 15 CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE
MIX ÉNERGIE / Animé par Sylvie (Debout, assis, au sol)	Vendredi 16 janvier, de 10 h 30 à 11 h 30 CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE
Pour informations : Marjorie Carrier, conseillère ViActive au 418 383-5252 poste 2	



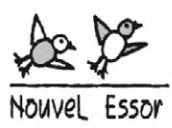
9\$
PAR REPAS

REÇU POUR CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES PERSONNES DE 70 ANS ET PLUS

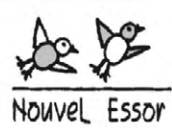
Repas préparés par le **CENTRE DE SANTÉ - CLSC** de Lac-Échemin
Soupe - Plat principal - Dessert

POSSIBILITÉ DE RECEVOIR plus de 2 repas par semaine

LIVRAISON À DOMICILE PAR DES BÉNÉVOLES POUR DÎNER - MARDI ET JEUDI



UN SEUL APPEL SUFFIT ET VOUS ÊTES INSCRIT.
COMMUNIQUEZ AVEC **MARJORIE CARRIER AU 418 383-5252 POSTE 2**





LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

Le comité de suivi de la Politique familiale et des aînés poursuit activement sa démarche dans le cadre de la politique « Municipalité amie des aînés » (MADA) débutée en juin 2024. Depuis le lancement du projet, plusieurs étapes importantes ont été franchies afin de mieux comprendre les besoins des aînés et de favoriser leur bien-être au sein de notre communauté. Il est à noter que le comité renouvelle également sa politique familiale avec une attention particulière pour les adolescents.

À ce jour, les démarches suivantes ont été réalisées :

- **Mise en place d'un comité de pilotage MADA** composé de représentants municipaux, d'aînés, de famille et de partenaires du milieu, afin d'assurer une gouvernance inclusive et représentative.
- **Réalisation d'un diagnostic du territoire**, incluant la collecte de données démographiques, l'analyse des services existants et l'identification des principaux enjeux touchant les aînés et les familles.

- **Consultation de la population**, notamment par le biais de sondages, de consultations publiques et de rencontres ciblées, pour recueillir les besoins, attentes et suggestions des aînés, des familles et de leurs proches.
- **Synthèse des constats et priorités**, permettant de dégager les axes d'intervention prioritaires pour la municipalité.

Nous amorçons maintenant l'élaboration du plan d'action MADA, qui définira les mesures concrètes à mettre en place au cours des prochaines années pour améliorer la qualité de vie des aînés et des familles à Lac-Etchemin.

Nous remercions tous les citoyens et partenaires qui ont contribué à cette démarche et invitons la population à demeurer engagée dans la suite du processus. Nous prévoyons terminer les travaux au plus tard en mai 2026.

Le comité de suivi de la Politique familiale et des aînés



Jude Emond
Directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

PROGRAMMES D'AIDE

Fonds culturels



Programme d'élite sportive et culturelle Desjardins

Initiative parents et grand-parents

Vous avez un projet pour les familles et les aînés?



AIDE FINANCIÈRE AUX FAMILLES LACETCHEMINOISES

Achat de produits d'hygiène durable



une naissance un livre



LE CONSEIL MUNICIPAL CONSULTE LA POPULATION :



Pour plus d'information :
www.lac-etchemin.ca ou Jude Emond
418 625-4521 poste 2232

Souper-spectacle bénéfice

Vendredi 23 janvier 2026
Dès 18 h
Salle SBC du Centre Récréatif Desjardins
2275, 25 Avenue, Saint-Prosper

60\$/ billet
Repas brochettes de poulet 3 services
Possibilité de réservation de table de 8 personnes

Points de vente:
Nouvel Essor
CJE Etchemins
Salon Rendez-vous coiffure

Plusieurs artistes locaux et diversifiés assureront une belle ambiance musicale durant la soirée

Activité de financement
Le « road trip »
INCLUSIF

Découvrir des paysages, vivre la culture, partager des moments accessibles

PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER

ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE DURABLES



La Municipalité de Lac-Etchemin offre à ces citoyennes et citoyens un incitatif afin de les encourager concrètement à privilégier l'utilisation de couches lavables (pour enfant ou adulte) et de produits d'hygiène féminine réutilisables, tout en soutenant un investissement initial plus important. L'incitatif versé couvre une partie **des frais avant taxes** et peut atteindre **150 \$ pour les couches ou 50 \$ pour les produits d'hygiène féminine** (voir les détails dans le descriptif du programme sur le site Internet municipal).

Le programme de couche de coton mis en place en 2010, en collaboration avec le comité de la Politique familiale et des aînés, se voit ainsi bonifié pour rejoindre davantage les objectifs de contribuer concrètement à la préservation de l'environnement et pour faire des économies appréciables.

Pour bénéficier de la mesure incitative, les demandeurs doivent, entre autres, être citoyens de Lac-Etchemin (**c'est-à-dire y avoir leur résidence prin-**

cipale au moment de la demande), avoir effectué l'achat des produits dans un commerce du Québec, s'engager à utiliser les produits pour eux-mêmes (ou leur personne à charge), respecter les quantités minimales et la période d'admissibilité des reçus.

Les détails du programme sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité de Lac-Etchemin. Un formulaire doit être rempli et envoyé, avec les documents demandés, à l'Édifice municipal à l'adresse suivante :

Municipalité de Lac-Etchemin

208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
reception@lac-etchemin.ca

Pour information :

Maryse Fortier au 418 625-4521, poste 2221

Lac-Etchemin souligne la grande semaine des tout-petits par une levée du drapeau



Le comité de suivi de la Politique familiale et des aînés invite la population à s'élever ensemble, pour le respect des droits des tout-petits. Nous avons été invités à nous joindre au mouvement, pour une deuxième année, afin de donner une voix aux quelque 510 605 tout-petits au Québec. Peu importe son genre, ses parents, son origine, sa culture, son lieu de naissance, son milieu de vie, sa langue, sa religion ou même son état de santé mental ou physique, chaque enfant devrait être traité équitablement et avec justice. Il est d'ailleurs de notre devoir à tous de nous assurer du respect des droits de l'ensemble des tout-petits.

En ce 17 novembre, nous élevons fièrement le drapeau de La Grande semaine des tout-petits démontrant notre engagement envers les jeunes dans la foulée de ce grand mouvement provincial. En ce jour, des jeunes du CPE À la Bonne garde et quelques élèves de l'école Notre-Dame ont participé à une levée du drapeau qui marquait le début de cette semaine, qui espérons-le, suscitera des dialogues autour du développement des tout-petits.

Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement du 17 au 23 novembre 2025.

« Merci à toutes les personnes impliquées pour le développement et l'éducation de nos tout-petits. Ces petits d'aujourd'hui deviendront nos grands de demain. Travaillons ensemble dès maintenant pour assurer leur cheminement et leur évolution afin qu'ils deviennent des adultes accomplis et responsables » mentionne Mme. Joan Gagnon, mairesse.

La 25^e édition du Noël des artisans *Une belle fête*



Le Cercle de Fermières de Lac-Etchemin a accueilli de nombreux visiteurs lors de la 25^e édition du Noël des artisans qui se tenait les 15 et 16 novembre 2025 au Centre des arts et de la culture de Lac-Etchemin. L'organisation tient

à remercier les 25 artisans présents qui ont offert de belles idées cadeaux aux visiteurs venus profiter de l'ambiance des Fêtes.

À l'occasion du 25^e anniversaire, une décoration spéciale a contribué à créer une atmosphère festive tout au long de la fin de semaine. De plus, le déjeuner aux crêpes et aux fruits a fait le bonheur des visiteurs du dimanche matin.

Dix-sept (17) prix totalisant une valeur de 450 \$ ont été soigneusement choisis parmi les exposants pour le tirage présenté à la fin du salon. Certains exposants ont offert gracieusement des cadeaux.

Nous remercions nos dames Fermières pour leur dévouement, la collaboration des employés municipaux et les nombreux exposants qui partagent leur savoir-faire pour simplifier nos choix de cadeaux. Il ne faut pas oublier la participation de la Caisse Desjardins des Etchemins et de la radio Passion FM qui sont de fiers partenaires financiers.

Voici la liste des gagnants :

Réjeanne Breton
Katie Roberge
Sylvie Racine
Andrée Langlois
Réjean Labonté
Louise Giguère
Lucille Nadeau
Viateur Cloutier
Sylvie Nadeau
Nancy Nadeau
Viateur Cloutier
Bernard Rivard
Estelle Emond
Josée Larose
Chantal Fortin
Jacynthe Tanguay
Hélène Pouliot

Nappe
Calendrier de l'avant – décoration
Linges à vaisselle + lavette
Trio gourmand produits d'érable
Bougie de Noël
Couverture colorée en laine
Ensemble des produits du miel
Sel de bain, savon et baume
Savon et Porte savon
Bonhomme de bois
Soins corporel de Noël
Laiz de plancher
Kit délicieux des fêtes
Planche de bois
Décoration de Noël
Livre
Ensemble cadeau

Fermières, Lac-Etchemin
Sylvie Vachon, Beauceville
Céline Fortin Et Yvon Roberge, Lac-Etchemin
Érablière Jad'or, Sainte-Justine
Bougie Passion, Notre-Dame des Pins
Sylvie St-Pierre, Saint-Henri de Lévis
La Miellée Rustique, Ste-Catherine de la Jacques-Cartier
Ferme Bobary, St-Zacharie
Sultana, Ste-Rose
Menuiserie Algonquin, Ste-Rose
Nancy Gilbert, Notre-Dame des Pins
Ghislaine Lecours, St-Léon de Standon
Éducation des adultes, Lac-Etchemin
Maison du Tournant, Lac-Etchemin
Liette Turcotte, St-Damien de Buckland
Marie-Luce Giguère, auteure Lac-Etchemin
Aimes-tu ma différence, Lac-Etchemin

*Les Fermières de Lac-Etchemin vous souhaitent de Joyeuses fêtes
et vous disent à l'an prochain pour la 26^e édition les 14 et 15 novembre 2026.*



POLITIQUE FAMILIALE ET DES ÂÎNÉS

Une activité d'accueil réussie pour les nouveaux arrivants



Le Comité de suivi de la Politique familiale et des aînés a tenu son activité annuelle d'accueil des nouveaux arrivants le 13 novembre dernier au Belvédère du lac. Sous la formule conviviale d'un 5 à 7 avec buffet froid, les nouveaux arrivants et les invités ont pu discuter dans une ambiance agréable. L'activité a permis d'accueillir 25 personnes sur une possibilité de 31 familles inscrites sur la liste lors de la dernière année.

Les personnes présentes ont pu échanger avec les représentants de 6 organismes du milieu, quelques membres du Conseil municipal, des employés municipaux ainsi que les membres du Comité de suivi de la Politique familiale et des aînés. Les représentants d'organismes ont brièvement décrit leurs activités pour nos nouveaux arrivants. Un diaporama de belles photos de la région a été présenté en boucle durant la soirée. Chaque nouvelle famille a reçu un guide d'accueil préparé par la MRC des Etchemins afin de les aider à trouver des ressources et des informations essentielles sur les services offerts dans la région.

Les commerçants de Lac-Etchemin ont été particulièrement généreux. Ils ont remis des prix de présence soit : des droits d'entrées à des expositions au Moulin La Lorraine, deux panier-cadeaux de la Pralinère, une carte cadeau de la Ferme des 100 âcres, des accès pour une journée au Club de golf, journée au Mont-Original avec une leçon d'initiation, des entrées familiales pour une journée à l'Éco-Parc, des verres Desjardins, des bons d'achat chez METRO, cartes cadeau de la Friperie de l'Essentiel des Etchemins et de l'essence au dépanneur Paquet et fils. Tous les participants sont repartis avec un prix.

Nous sommes heureux d'accueillir ces nouveaux membres au sein de notre communauté et leur souhaitons la bienvenue.

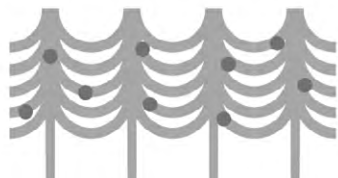
Le comité de la Politique familiale et des aînés.



SAPIN ET DÉCORATIONS: APRÈS LES FÊTES

LE SAVIEZ-VOUS?

Le sapin naturel est souvent considéré comme plus écolo si vous le compostez ou le recyclez après usage. Pour qu'un sapin artificiel soit aussi écologique qu'un sapin naturel, il doit être utilisé pendant 20 ans.



LE SAPIN NATUREL

Après les festivités, une question se pose: que faire de votre sapin de Noël? Plutôt que de le laisser sécher dans un coin, découvrez des idées créatives et écoresponsables pour donner une nouvelle vie à votre compagnon des fêtes.

POUR LES PLUS HABILES DE LEURS MAINS:

- Transformez votre sapin en une décoration pour l'année prochaine (comme un renne de Noël, etc.).
- Découpez-le pour en faire du bois pour vos feux extérieurs ou du paillis.
- Et pour faire durer la magie, concoctez un pot-pourri au parfum de sapin pour réchauffer l'atmosphère tout au long de l'hiver.

POUR LES AMATEURS DE CUISINE:

- Ajoutez une touche festive à vos cocktails du 31 décembre avec quelques branches de sapin.
- Rehaussez vos plats avec des aiguilles de sapin pour une saveur nordique irrésistible.

POUR LES GENS QUI SOUHAITERAIENT S'EN DÉPARTIR:

- Avant de vous séparer de votre sapin, demandez à vos proches s'ils souhaitent le récupérer pour l'une des idées mentionnées.
- Vérifiez aussi si votre municipalité propose une collecte spéciale ou si votre écocentre le plus proche l'accepte.
- Dans plusieurs municipalités, les sapins récupérés peuvent être transformés en compost, en paillis ou même en huile essentielle.



LOISIRS ET SPORTS

HORAIRE TEMPS DES FÊTES

Date	Patinage libre	Hockey libre (12 ans et moins)	Hockey Libre (13 ans et plus)
22 décembre	13 à 14 h	14 à 15 h	15 à 16 h
23 décembre	15 à 16 h	16 à 17 h	17 à 18 h
26 décembre	15 à 16 h	16 à 17 h	17 à 18 h
27 décembre	11 à 12 h	9 à 10 h	10 à 11 h
28 décembre	11 à 12 h	9 à 10 h	10 à 11 h
29 décembre	15 à 16 h	16 à 17 h	17 à 18 h
30 décembre	15 à 16 h	16 à 17 h	17 à 18 h
2 janvier	15 à 16 h	16 à 17 h	17 à 18 h
3 janvier	11 à 12 h	9 à 10 h	10 à 11 h
4 janvier	15 h 30 à 16 h 30		
5 janvier	15 h à 16 h	16 à 17 h	17 à 18 h



Josée Paulin
Gérant d'aréna
Animation loisirs et sports

Temps des fêtes :

LOCATION DE LA PATINOIRE DE L'ARÉNA

- Du 22 décembre 2025 au 5 janvier 2026 -

Le Temps des fêtes approche à grands pas! C'est le moment idéal pour réserver la patinoire de l'aréna et créer des souvenirs mémorables en famille, entre amis ou avec la parenté, peu importe la météo.

Pour toute question, contactez le Service des loisirs au 418 625-4521, poste 2229.

Pourquoi choisir notre aréna?

- Ambiance festive et activité sécuritaire à l'abri des intempéries.
- Parfait pour tous les groupes : familles, amis, équipes sportives, associations.

Tarification spéciale pour le Temps des fêtes :

- Activités pour les mineurs : 87 \$
- Activités de formation pour enfants : 58 \$
- Location famille: 91 \$

*** Tarif pour 1 h + taxes applicables ***

- Pour toute autre activité, consultez la tarification en ligne ou au bureau municipal.

Comment réserver?

Rendez-vous sur le site internet de la Municipalité de Lac-Etchemin, section « Loisirs – Aréna et horaire ». Effectuez votre réservation en ligne, rapidement et facilement!

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Un défibrillateur a été installé dans l'aire du guichet automatique situé au siège social de la Caisse Desjardins des Etchemins à Lac-Etchemin ?
Il est disponibles au public.

La présence d'un défibrillateur de qualité, fonctionnel et bien utilisé dans les premières minutes peut faire une différence.



TÉMOINS DU PASSÉ

35^E CHRONIQUE
par Germaine Lessard

« PHOTO COUP DE CŒUR »

Mariage de Philippe Lapointe et de Marie Turmel, 13 juillet 1927

Arrière : Amanda Rancourt, Fortunat Turmel, Léonie l'Heureux, Philippe Lapointe, Marie, Adrien, Adrienne, Armandine Turmel et Delphine Gourde.

Avant : Fulgence et Paul-Émile Turmel.

Coll. famille Philippe Lapointe, 1927

Références : Livre du 125^e anniversaire de Lac-Etchemin,
p, 378
Livre du 150^e anniversaire de Lac-Etchemin,
p, 321, 322



AGENDA COMMUNAUTAIRE

DÉCEMBRE 2025

11 décembre

Brunch du Cercle des fermières – 10 h 30 – Au Manoir Lac-Etchemin.

14 décembre

Brunch de Noël – Les aînés de Lac-Etchemin – Belvédère du lac.

24-25-31 décembre

Aréna fermé.

JANVIER 2026

4 janvier

Déjeuner Club intergénération – OTJ Sainte-Germaine-Station.

10-11 janvier

Début des cours de ski et de planche au Mont-Original.

13 janvier

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h.

20 janvier

Réunion régulière du Cercle de fermières – 13 h –
Au Centre des arts et de la culture.

FÉVRIER 2026

1 février

Déjeuner Club intergénération – OTJ Sainte-Germaine-Station.

3 février

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h.

5 février

Déjeuner du Cercle de fermières – 8 h 30 – Au Manoir Lac-Etchemin.

13 février

1^{er} versement de taxes municipales.

20 février

Cercle de Fermières – Souignons la St-Valentin – 13 h 30 –
Centre des arts et de la culture.

MESSAGE IMPORTANT :

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture de chaque numéro de l'Info du Lac.

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2026

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h
au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

13 JANVIER • 3 FÉVRIER • 3 MARS • 7 AVRIL
5 MAI • 2 JUIN • 7 JUILLET • 4 AOÛT • 1^{ER} SEPTEMBRE
6 OCTOBRE • 3 NOVEMBRE • 1^{ER} DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site Internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Mairesse :

Madame

Joan Gagnon

Conseillers :

Madame

Messieurs

Nathalie Côté

Yannick Dion

Daniel Gagnon

Jean-François Lacroix

Normand Poulin



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-4521, poste 2100

Lac-Etchemin Bureau municipal

208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Etchemin

Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175

Courriel : reception@lac-etchemin.ca

Site internet : www.lac-etchemin.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h

de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis et d'intérêt public. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à quatre (4) reprises. Des publications sont disponibles en février, mai, octobre et décembre.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit:
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : reception@lac-etchemin.ca

L'équipe de la rédaction